



Conférence générale
Vingt et unième session, Belgrade 1980

21 C

21 C/82
26 août 1980
Original anglais

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

CAMPAGNE INTERNATIONALE
POUR LA SAUVEGARDE DES MONUMENTS DE NUBIE :
RAPPORT DU COMITE EXECUTIF DE LA CAMPAGNE
ET DU DIRECTEUR GENERAL

RESUME

Dans le présent rapport, le Comité exécutif de la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie et le Directeur général exposent les mesures qui ont été prises en application de la résolution 12 C/4. 421, par laquelle la Conférence générale a créé le Comité exécutif et fixé ses attributions, et de la résolution 17/3. 421, relative à la préservation de l'île de Philae. Ce rapport rend compte des résultats d'ensemble de la Campagne ainsi que des dispositions qui ont été prises pour assurer la préservation des monuments de l'île de Philae.

Décision requise : paragraphe 17.

25 AOUT 1980

I. INTRODUCTION

1. Dans la résolution 4.421 qu'elle a adoptée à sa douzième session (1962), la Conférence générale a déterminé la composition du Comité exécutif de la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie et en a fixé les attributions.
2. Le Comité exécutif qui a été élu à la vingtième session de la Conférence générale (1978) comprend les représentants des quinze Etats membres suivants : République fédérale d'Allemagne, Belgique, Brésil, République arabe d'Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Italie, Pakistan, Pays-Bas, République démocratique du Soudan, Suède, Togo et Union des républiques socialistes soviétiques.
3. Le Bureau du Comité exécutif se compose comme suit :

Président :	S. Exc. le professeur Paulo E. de Berrêdo Carneiro (Brésil)
Vice-présidents :	S. Exc. M. Wilhelm Fabricius Représentant de la République fédérale d'Allemagne
	Mme Barbara Newell Représentante des Etats-Unis d'Amérique
Rapporteur :	M. S. K. Dehlavi Représentant du Pakistan
4. Aux termes de la résolution 3.421, adoptée par la Conférence générale à sa dix-septième session (1972), le Directeur général a été "autorisé à favoriser la préservation et la mise en valeur des sites, monuments et paysages représentatifs de civilisations humaines √.√ (c) en exécutant de grands projets promotionnels et opérationnels et, en particulier, en mobilisant l'assistance internationale en faveur de la préservation et de la mise en valeur de Philae (Egypte) √.√".
5. Au cours de l'exercice financier 1979-1980, le Comité exécutif a tenu sa vingt-huitième session, du 21 au 23 mai 1979, au Siège de l'Unesco et sa vingt-neuvième session, du 6 au 8 décembre 1979, à Assouan (Egypte). Les rapports de ces deux sessions ont paru sous les cotes NUBIA/CE/28 et NUBIA/CE/29.
6. Dans le présent rapport, le Comité exécutif de la Campagne internationale et le Directeur général rendent compte à la Conférence générale des mesures qui ont été prises depuis la dernière session pour donner suite aux résolutions citées ci-dessus, et exposent la situation financière de la Campagne internationale.

II. HISTORIQUE

7. En 1959, la situation de la basse Nubie était particulièrement alarmante. Les travaux du barrage d'Assouan avaient commencé et les gouvernements d'Egypte et du Soudan se rendaient compte qu'il leur serait difficile, sans une aide étrangère substantielle, de préserver les sites et les monuments qu'allait submerger le lac artificiel contenu par le barrage.
8. Les deux gouvernements ont donc estimé qu'il leur fallait d'urgence faire appel à l'Unesco, ce qu'ils ont fait le 6 avril 1959 pour l'Egypte et le 24 octobre de la même année pour le Soudan. Le Conseil exécutif de l'Organisation, à sa 54e session en juin 1959 et à sa 55e session en novembre-décembre 1959, a examiné les rapports établis par un groupe d'experts internationaux et autorisé le Directeur général à lancer un appel solennel aux gouvernements, institutions, fondations publiques et privées et à toutes les personnes de bonne volonté pour que soient apportées les contributions financières et techniques permettant de sauver les inestimables trésors nubiens.
9. L'appel lancé le 8 mars 1960 par le Directeur général de l'Unesco, M. Vittorino Veronese, a marqué le début d'une entreprise sans précédent, qu'il aura fallu vingt années pour mener à bien. Outre les grands temples d'Abou Simbel et de Philae, dont la sauvegarde et le transfert ont été effectués au cours de cette période sous la responsabilité directe de l'Unesco, un grand nombre de monuments ont également été sauvés et protégés, soit par les gouvernements du Soudan et de l'Egypte, soit grâce à l'assistance bilatérale consentie par d'autres pays dans le cadre de la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie. Le gouvernement soudanais a organisé le transfert à Khartoum du temple de Semna et de la tombe de Debeira,

mais les frais entraînés par le transfert dans la capitale soudanaise des temples de Buhen et de Kumma ont été pris en charge par les gouvernements britannique et néerlandais. En Nubie égyptienne, grâce à la coopération internationale, les temples de Debod, Taffeh, Kalabsha, Dendur, Amada et Ellesya, ont été démantelés et réédifiés, respectivement par les gouvernements d'Espagne, des Pays-Bas, de République fédérale d'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique, de France et d'Italie. Pour sa part, le gouvernement égyptien a assuré le démontage, le transport et la reconstruction des temples de Kertassi, Beit El-Wali, Dakka, Maharraqah, Wadi-es-Sebua et Derr, ainsi que de la tombe de Pennut à Aniba. En outre, quelques sculptures représentatives ont été retirées du temple de Gerf Hussein et des chapelles de Kasr Ibrim pour être mises à l'abri, comme c'est le cas pour les peintures murales de Wadi-es-Sebua et d'Abu Oda. Il est intéressant de noter qu'en geste d'amitié et en signe de gratitude pour l'assistance reçue, le gouvernement de la République arabe d'Egypte a offert divers vestiges et pièces archéologiques à un certain nombre de pays. C'est ainsi que l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne et les Etats-Unis d'Amérique, entre autres, ont reçu quatre temples qui sont actuellement exposés à Turin, Leyde, Madrid et New York.

10. Une autre opération importante a consisté en des relevés et des fouilles pratiqués sur les sites archéologiques qui devaient disparaître sous les eaux du lac Nasser, après la construction du Haut-Barrage. Une quarantaine de missions archéologiques étrangères se sont jointes aux équipes égyptiennes et soudanaises pour ces travaux, certains pays envoyant plusieurs missions différentes. Ces équipes étaient originaires d'Afrique (Ghana), d'Amérique latine (Argentine), d'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), d'Asie (Inde) et d'Europe (République fédérale d'Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République démocratique allemande, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, URSS). Les fouilles ont permis d'amener au jour des renseignements nouveaux d'un très grand intérêt sur les cultures anciennes qui florissaient le long du Nil, jusqu'à 500 km environ au sud d'Assouan, et sur les liens et les échanges culturels entre l'Egypte et le reste de l'Afrique. Du fait de la Campagne internationale, près d'un millier d'articles et d'ouvrages scientifiques ont également été publiés sur différents aspects de la Nubie, la plupart figurent dans la bibliographie établie et publiée par l'Unesco en 1977.

III. REALISATIONS DES PROJETS D'ABOU SIMBEL ET DE PHILAE

11. De 1960 à 1963, les experts ont étudié trois grandes solutions pour sauver les temples d'Abou Simbel. Ils ont finalement décidé que, du point de vue des difficultés d'exécution et du coût, le mieux était de découper les deux monuments considérés en bloc de 20 à 30 tonnes et de les reconstruire 60 m au-dessus de leur position initiale. Il a fallu cinq années, de la fin de 1963 à l'automne de 1968, pour démanteler les célèbres sanctuaires et les reconstruire sur un emplacement analogue à leur site d'origine. Leur sauvetage et leur réédification ont exigé d'extraordinaires prouesses techniques. Il a fallu édifier les dômes en béton renforcé au-dessus des monuments ainsi reconstruits de manière que la colline artificielle les surplombant restitue le cachet du paysage. Le coût de l'entreprise s'est élevé à quelque 42 millions de dollars, fournis pour moitié environ par l'assistance internationale (y compris le produit des expositions d'antiquités égyptiennes présentées à l'étranger) et, pour l'autre moitié, par le gouvernement de la République arabe d'Egypte.

12. Les études relatives au sauvetage de Philae ont également demandé des années. Les spécialistes, après avoir envisagé plusieurs méthodes, ont finalement proposé de transférer les monuments de leur site d'origine à l'île voisine d'Agilkia. L'île de Philae étant située entre les deux barrages d'Assouan, l'ancien et le nouveau, et le niveau du lac variant d'un jour à l'autre, il a fallu construire un batardeau autour des monuments. Ceux-ci ont ensuite été nettoyés, leurs faces très ouvrees relevées par photogrammétrie, et chaque élément numéroté avant d'être démonté. Au total, près de 40.000 blocs ont été enlevés à la grue, étiquetés, catalogués et transportés par péniches sur l'aire d'entreposage au bord du Nil, en attendant le remontage. D'autre part, il a été possible de fouiller sous les temples une fois leurs assises démontées, et même de retirer de l'eau un certain nombre de blocs qui se trouvaient à l'extérieur du batardeau. Aujourd'hui, les sanctuaires de l'île de Philae se dressent sur leur nouvel emplacement, parfaitement disposés et convenablement orientés. L'appel en faveur du sauvetage de Philae a été lancé le 6 novembre 1968 par le directeur général de l'Unesco, M. René Maheu. Les travaux ont commencé en 1972 et se sont achevés à la fin de 1979, sous la direction de M. Amadou-Mahtar M'Bow, actuel directeur général de l'Unesco. Les contributions internationales, auxquelles se sont ajoutés le produit des expositions et l'apport important du Programme alimentaire mondial, se sont élevées à 15 millions de dollars environ. On trouvera en annexe au présent document les Etats présentant de manière détaillée la situation financière du projet de Philae au 30 avril 1980.

13. Pendant les vingt années qu'a duré la Campagne, la solidarité internationale a été exemplaire. La notion de patrimoine commun à tous les peuples du monde, pleinement exprimée dans la Convention concernant la protection du patrimoine mondial adoptée par la Conférence générale en 1972, a trouvé pour la première fois sa traduction sur le plan pratique. Les contributions financières des gouvernements, nécessaires au sauvetage des deux grands ensembles monumentaux égyptiens, ont été versées au fonds de dépôt de l'Unesco des quatre coins du monde. Les institutions publiques et privées ont également rassemblé des sommes souvent considérables. Il suffit de rappeler que les expositions consacrées à Toutankhamon, à Ramsès II et aux pièces exceptionnelles du Musée du Caire et d'autres musées égyptiens ont remporté un très grand succès au Royaume-Uni, en France, au Japon, aux Etats-Unis, en Union soviétique, en République fédérale d'Allemagne, en Norvège, en Belgique, au Canada, en Espagne, aux Pays-Bas, aux Philippines et ailleurs. Les bénéfices réalisés sont allés à la sauvegarde des deux grands ensembles monumentaux d'Abou Simbel et de Philae, en Egypte.

IV. CEREMONIE MARQUANT L'ACHEVEMENT DU PROJET DE PHILAE ET LE VINGTIEME ANNIVERSAIRE DE LA CAMPAGNE INTERNATIONALE POUR LA SAUVEGARDE DES MONUMENTS DE NUBIE

14. Sur l'invitation du gouvernement de la République arabe d'Egypte, une cérémonie marquant l'achèvement des travaux du projet de Philae et les vingt années de succès de la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie a été organisée le 10 mars 1980 sur l'île d'Agilkia, où ont été reconstruits les temples de Philae. Parmi les 300 personnalités présentes à cette cérémonie, on remarquait Mme Jihan El-Sadat, épouse du Président égyptien ; le directeur général de l'Unesco, M. Amadou-Mahtar M'Bow et Mme M'Bow ; divers ministres et anciens ministres égyptiens et ministres étrangers ; le président du Conseil exécutif de l'Unesco, S. Exc. M. Chams Eldine El-Wakil ; le directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, M. G. N. Vogel ; le président du Comité exécutif de la Campagne internationale, S. Exc. le professeur Paulo E. de Berrêdo Carneiro et deux membres du Bureau du Comité exécutif, S. Exc. M. W. Fabricius et Mme B. Newell. En cette circonstance solennelle, un message spécial de S. Exc. M. Mohamed Anouar El-Sadat, président de la République arabe d'Egypte, a été lu par S. Exc. M. Mansour Mohamed Hassan, ministre d'Etat aux affaires présidentielles, à l'information et à la culture. En outre, le directeur général de l'Unesco, M. Amadou-Mahtar M'Bow, le président du Comité exécutif de la Campagne, M. Paulo E. de Berrêdo Carneiro, et le président de l'Organisation égyptienne des antiquités, M. Shehata Adam, ont prononcé des allocutions devant l'éminente assemblée. Tous les orateurs ont remercié les Etats membres et les autres pays du concours qu'ils avaient apporté à l'entreprise et souligné le fait que la Campagne en faveur de la Nubie était un exemple remarquable de solidarité internationale transcendant les frontières et surmontant tous les obstacles, exemple dont on pourra s'inspirer chaque fois que devra triompher un idéal élevé.

15. Pour cette circonstance historique, l'Unesco avait entre autres activités présenté au Centre culturel d'Assouan (Egypte) une exposition spéciale de photographies et de publications relatives à la Campagne ; rédigé une brochure sur l'histoire des monuments et leur transfert de Philae à Agilkia ; consacré des numéros spéciaux du "Courrier" et de la "Chronique de l'Unesco" consacrés aux différents aspects de la Campagne ; édité 50.000 affiches en couleurs et, enfin, fait frapper une médaille commémorative pour le vingtième anniversaire de la Campagne. On se propose maintenant de préparer d'ici à 1981 une publication d'ensemble sur la Campagne.

16. Etaient également présents un grand nombre de représentants de la presse, de la radio et de la télévision de différents pays. Au cours de ces dernières années, les organes d'information ont joué un rôle inestimable dans la promotion de la Campagne. La manière dont ils ont rendu compte, de façon à la fois précise et intéressante, des différentes étapes de la Campagne a grandement aidé à susciter et à maintenir l'intérêt de la communauté internationale, dans un sens favorable au projet.

17. La Conférence générale voudra peut-être adopter la résolution suivante :

PROJET DE RESOLUTION

La Conférence générale,

Ayant examiné le rapport du Comité exécutif de la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie et du Directeur général (21 C/82),

Exprimant sa satisfaction quant au niveau élevé de compétence technique avec laquelle ont été conduits le sauvetage des monuments nubiens et les travaux archéologiques correspondants,

Se félicitant des contributions reçues des divers Etats membres, des institutions, des sources privées et du Programme alimentaire mondial,

Notant aussi avec satisfaction le montant important des contributions versées au fonds de dépôt à la suite des expositions d'antiquités égyptiennes organisées dans divers pays avec la collaboration du gouvernement de la République arabe d'Egypte,

Exprime sa gratitude au gouvernement égyptien pour avoir pris l'initiative d'entreprendre le sauvetage des monuments nubiens situés sur son territoire et d'avoir exécuté cette tâche difficile avec habileté et détermination, et remercie le peuple égyptien dont l'inlassable dévouement a permis de conserver une partie importante du patrimoine culturel de l'humanité ;

Sait gré également au gouvernement et au peuple soudanais de leur initiative et des mesures qu'ils ont prises pour assurer la sauvegarde des monuments nubiens situés sur leur territoire, ainsi que du soutien indéfectible qu'ils ont apporté à l'une des opérations de fouille et d'étude archéologiques les plus importantes jamais entreprises par un groupe de nations ;

Note que la préservation des monuments nubiens et, plus récemment, des temples de Philae, a été menée à bonne fin et félicite de ce remarquable succès les gouvernements de la République arabe d'Egypte et de la République démocratique du Soudan, tous les Etats membres qui ont participé à la Campagne, le Directeur général de l'Unesco et le Comité exécutif de la Campagne.

APPENDICE 1

FONDS DE DEPOT POUR LA SAUVEGARDE DES MONUMENTS DE NUBIE
 ETAT RECAPITULATIF DES RECETTES ET DES DEPENSES AU 30 AVRIL 1980
 (en dollars des Etats-Unis)

<u>RECETTES</u>	<u>Compte non spécifié</u>	<u>Compte Philae</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Contributions gouvernementales			
Versements confirmés	587.662,77	5.934.636,96	6.522.299,73
Contributions en nature	-	41.214,45	41.214,45
Total des contributions gouvernementales	<u>587.662,77</u>	<u>5.975.851,41</u>	<u>6.563.514,18</u>
Autres recettes			
Programme alimentaire mondial/ ¹	-	3.517.557,57	3.517.557,57
Contributions privées diverses	13.352,52	32.087,95	45.440,47
Expositions (montant net)	-	4.571.033,94	4.571.033,94
Intérêts et ajustements de change (montant net)	208.197,95	1.141.118,53	1.349.316,48
Recettes philatéliques et produits de la vente des médailles de Philae	1.975,00	30.000,00	31.975,00
Virements du compte philatélie du fonds, depuis sa clôture (Résolution 27/4)	<u>6.028,54</u>	<u>19.507,98</u>	<u>25.536,52</u>
Total des recettes et virements créditeurs	<u>817.216,78</u>	<u>15.287.157,38</u>	<u>16.104.374,16</u>
 <u>DEPENSES</u>			
Dépenses engagées/ ²	49.362,47	12.987.814,30	13.037.176,77
Virements à d'autres comptes du fonds, depuis leur clôture	<u>750.252,90</u>	-	<u>750.252,90</u>
Total des dépenses et virements débiteurs	<u>799.615,37</u>	<u>12.987.814,30</u>	<u>13.787.429,67</u>
SOLDE CREDITEUR/ ³	<u><u>17.601,41</u></u>	<u><u>2.299.343,08</u></u>	<u><u>2.316.944,49</u></u>

Notes

1. Les recettes provenant du Programme alimentaire mondial qui figurent dans les comptes représentent la somme réalisée par la vente de produits, à des prix locaux, aux travailleurs participant au projet. Sur la base des rapports reçus du Programme alimentaire mondial, la valeur totale des produits et services fournis au gouvernement de la République arabe d'Egypte dans le cadre du projet devrait s'élever à 6.821.459 dollars aux prix du marché mondial.
2. Les obligations contractées au titre du compte Philae comprennent 48.657,14 dollars (34.060 LE), qui représentent le solde d'une avance recouvrable versée au gouvernement de la République arabe d'Egypte, pour le financement d'expositions internationales, conformément à la résolution III adoptée par le Comité exécutif à sa vingt-cinquième session.
3. Le solde disponible du compte Philae au 30 avril 1980 est de 2.262.448,08 dollars (2.299.343,08 dollars, moins le montant des contributions non encore reçues, soit 36.895,00 dollars, qui se répartissent comme suite :
 1. 852.755,91 dollars en deutsche marks ;
 - 265.691,47 dollars en francs belges ;
 - 130.135,32 dollars des Etats-Unis ;
 - 13.865,38 dollars en livres égyptiennes.

APPENDICE 2

FONDS DE DEPOT POUR LA SAUVEGARDE DES MONUMENTS DE NUBIE

BILAN AU 30 AVRIL 1980

(en dollars des Etats-Unis)

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>
ENCAISSE		SOLDE DU FONDS
Comptes courants et comptes de dépôt		Compte non spécifié 17. 601, 41
Deutsche marks 1. 852. 755, 91		Compte Philae <u>2. 299. 343, 08</u>
Francs belges 265. 691, 47		2. 316. 944, 49
Dollars des Etats-Unis 147. 736, 73		
Livres égyptiennes <u>13. 865, 38</u>		
CONTRIBUTIONS A RECEVOIR 2. 280. 049, 49		
Compte Philae (voir Appendice 3)		
Contributions des gouvernements (confirmées) <u>36. 895, 00</u>		
	<u>2. 316. 944, 49</u>	<u>2. 316. 944, 49</u>

APPENDICE 3

FONDS DE DEPOT POUR LA SAUVEGARDE DES MONUMENTS DE NUBIE
 COMPTE PHILAE
 ETAT DES CONTRIBUTIONS ET DES AUTRES RECETTES AU 30 AVRIL 1980
 (en dollars des Etats-Unis)

SOURCE	Contributions promises	Contributions versées	Solde à recouvrer
	\$	\$	\$
I. GOUVERNEMENTS			
A. En devises convertibles			
Allemagne (République fédérale d')	615. 670, 23	615. 670, 23	-
Autriche	12. 031, 67	12. 031, 67	-
Belgique	33. 605, 77	33. 605, 77	-
Chypre	2. 394, 90	2. 394, 90	-
Espagne	146. 012, 26	146. 012, 26	-
Ghana	3. 021, 69	3. 021, 69	-
Italie	319. 797, 10	319. 797, 10	-
Japon	110. 154, 33	110. 154, 33	-
Kampuchea démocratique	1. 000, 00	-	1. 000, 00
Koweït	10. 000, 00	5. 000, 00	5. 000, 00
Liban	6. 644, 51	6. 644, 51	-
Luxembourg	1. 136, 36	1. 136, 36	-
Malte	239, 98	239, 98	-
Nigéria	74. 561, 73	43. 666, 73	30. 895, 00
Pays-Bas	45. 000, 00	45. 000, 00	-
Qatar	5. 000, 00	5. 000, 00	-
Soudan	2. 000, 00	2. 000, 00	-
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	1. 388. 270, 53	1. 351. 375, 53	36. 895, 00
B. En devises d'utilisation restreinte			
Espagne	53. 987, 74	53. 987, 74	-
Etats-Unis d'Amérique	4. 000. 000, 00	4. 000. 000, 00	-
France	240. 219, 01	240. 219, 01	-
Royaume-Uni	149. 936, 32	149. 936, 32	-
Suisse	102. 223, 36	102. 223, 36	-
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	4. 546. 366, 43	4. 546. 366, 43	-

SOURCE	Contributions promises	Contributions versées	Solde à recouvrer
	\$	\$	\$
C. En nature			
Inde	41.214,45	41.214,45	-
TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS	<u>5.975.851,41</u>	<u>5.938.956,41</u>	<u>36.895,00</u>
II. AUTRES CONTRIBUTIONS			
A. Contributions privées diverses			
African Emergency Programme	20.717,65	20.717,65	-
Autres contributions privées	21.370,30	21.370,30	-
B. Produit des expositions			
Allemagne (République fédérale d')	1.207.653,62	1.207.653,62	-
Belgique	153.944,44	153.944,44	-
Norvège	6.471,22	6.471,22	-
Royaume-Uni	1.600.613,51	1.600.613,51	-
URSS	1.602.351,15	1.602.351,15	-
C. Programme alimentaire mondial (en nature)	3.517.557,57	3.517.557,57	-
D. Intérêts et ajustements de change	1.141.118,53	1.141.118,53	-
E. Produit de la vente des médailles de Philae	20.000,00	20.000,00	-
F. Virement du compte philatélie	19.507,98	19.507,98	-
TOTAL DES CONTRIBUTIONS	<u>9.311.305,97</u>	<u>9.311.305,97</u>	<u>-</u>
TOTAL DES CONTRIBUTIONS	<u>15.287.157,38</u>	<u>15.250.262,38</u>	<u>36.895,00</u>